



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Logement social : Val d'Oise

Question écrite n° 6242

Texte de la question

Mme Marie-France Lecuir attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, sur le dossier de rehabilitation des immeubles de la Cilof en Val-d'Oise, a Ermont et a Gonesse, en particulier. Des credits avaient ete prevus au titre de 1988 pour l'octroi de subventions Palulos et les travaux auraient du commencer au mois de septembre. Or, a ce jour, le transfert des fonds Palulos a la Cilof n'a toujours pas ete effectue. Elle lui demande de bien vouloir intervenir afin que les transferts necessaires soient effectues dans les meilleurs delais.

Texte de la réponse

Reponse. - En raison de l'interet que presentent les operations programmees par la CILOF dans le Val-d'Oise, a Ermont et a Gonesse, une dotation de 6 468 000 francs a ete accordee a ces rehabilitations. Du fait des contraintes de la regulation budgetaire, la delegation de ces credits au prefet du Val-d'Oise n'a pu etre effectuee que le 7 decembre 1988. Des instructions ont ete donnees aux services concernes pour que les credits puissent etre engages dans les meilleurs delais.

Données clés

Auteur : [Mme Lecuir Marie-France](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6242

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : équipement et logement

Ministère attributaire : équipement et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 1988, page 3503